

# Escroquerie

---

## Cagnes : il détourne 500 000 € et dépose plainte pour racket

**E**n 3 ans, il aurait détourné plus de 500 000 €. C'est du moins ce que reproche le parquet de Grasse à un Cagnois d'une quarantaine d'années mis en examen il y a un mois pour escroquerie et abus de confiance.

Alors qu'il était agent d'assurance au sein de la compagnie Axa, l'homme aurait conservé certains versements de clients, destinés à la souscription d'assurance-vie ou automobile pour un montant

de 480 000 €. On le soupçonne également d'avoir déclaré de faux sinistres et empoché près de 48 000 €. Tout cela avant de cesser son activité.

### **« Pour le compte d'un braqueur »**

Axa, contraint d'indemniser les clients, a porté plainte. Mais le Cagnois a devancé son ex-employeur en se rendant au commissariat déposer plainte pour... extorsion de fonds.

Il aurait indiqué qu'il avait été contraint d'effectuer ces détournements car racketté par un individu qui lui demandait toujours plus d'argent : un Cagnois de 45 ans avec lequel il était en affaire pour la création d'une société immobilière.

Ce second individu, ancien braqueur, a quant à lui été mis en examen pour recel. On lui reproche d'avoir profité de l'argent frauduleusement acquis pour des déplacements à l'étranger.

*« Mon client est victime des errements d'un associé malhonnête, proteste son avocat niçois M<sup>e</sup> Adrien Verrier. Il tente de tout mettre sur notre dos parce que celui que je défends a un casier judiciaire ».*

Contacté par téléphone, M<sup>e</sup> Jean-François Pedinielli, l'avocat marseillais de l'ex-agent Axa, a indiqué qu'il ne souhaitait pas communiquer à ce stade de l'affaire.

**MATHILDE TRANOY**  
[mtranoy@nicematin.fr](mailto:mtranoy@nicematin.fr)